

DANS L'ACTUALITE du 14 au 16 mars 2017

Textes officiels

JORF n° 0064 du 16 mars 2017

Modalités de participation et de coordination des différentes administrations à la mise à disposition des données de référence ; détermination de la liste de ces données et des critères de qualité afférents

[Décret n° 2017-331 du 14 mars 2017 relatif au service public de mise à disposition des données de référence](#)

Jurisprudence

Convention d'occupation du domaine public

[CE 15 mars 2017 commune de Cannes, req. n° 388127](#)

Permis de stationnement et permission de voirie

[CE 15 mars 2017 Ville de Paris, req. n° 391901](#)

Procédure et projet soumis à un permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale

[CAA Bordeaux 9 septembre 2017 société Les Halles Concept, req. n° 16BX04006](#)

Réponses ministérielles

Question écrite Sénat n° 24045 du 9 mars 2017 - [Notion de domiciliation dans la commune](#)

Question écrite Sénat n° 24714 du 9 mars 2017 - [Communes et domiciliation](#)

Question écrite Sénat n° 25255 du 9 mars 2017 - [Mise à disposition sur internet des registres parcellaires et des plans des cadastres](#)

Question écrite Sénat n° 23696 du 2 mars 2017 - [Locaux commerciaux commercialisés sous le régime de la vente en l'état futur d'achèvement](#)

Vu par ailleurs

Contrats publics

Dématérialisation - La DILA a mis à disposition l'API BOAMP pour faciliter son utilisation et le développement de nouvelles applications

[Dans la continuité du mouvement d'ouverture des données \("Open Data"\) que poursuit la France, la Direction de l'Information Légale et Administrative \(DILA\) a ouvert l'accès au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics \(BOAMP\) par le biais d'une interface de programmation \(API – Applications Programming Interface\).](#)

Source : DAJ du 13/03/2017

Urbanisme

Urbanisme : quelles actions en démolition après la loi « Macron » ?

[Pour qu'une démolition soit ordonnée, il faut que la construction réalisée soit située dans l'une des zones visées par la loi « Macron » et considérée comme nécessitant une protection particulière. L'article L.480-13 du code de l'urbanisme, très critiqué, conduit à considérer que seules les zones prévues sont susceptibles de se voir appliquer toutes les conséquences d'une annulation de permis. Ne sont cependant pas concernées les actions en démolition visant les constructions sans permis, ne respectant pas le permis accordé ou fondées sur la violation d'une règle de droit privé.](#)

Source : la gazette des communes du 15/03/2017

Quatre équipes pour faire la ville de demain dans la Plaine du Var

Les quatre équipes appelées à concourir pour concevoir un macrolot de 70 000 m² de surface de plancher au cœur de la ZAC Nice Méridia, à l'est de Nice viennent d'être annoncées. L'équipe lauréate, elle, sera désignée par un jury international en novembre prochain. Les premières constructions doivent sortir de terre en 2023.

Source : le Moniteur du 15/03/2017

A Toulouse, la Compagnie de Phalsbourg pressentie pour réaliser une tour de 150 m

La Compagnie de Phalsbourg, associée à l'architecte Daniel Libeskind, est pressentie pour réaliser l'«Occitanie Tower» sur le site de l'ancien tri postal de la gare Matabiau, à Toulouse. La décision a été annoncée mercredi 15 mars dans le cadre du Mipim, à Cannes, par le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, et le directeur général de SNCF Immobilier, Benoît Quignon.

Source : le Moniteur du 15/03/2017

Un écrin vert pour accompagner la nouvelle gare de Rudy Ricciotti

Alors que les premiers travaux de la nouvelle gare de Nantes imaginée par Rudy Ricciotti vont démarrer, Phytoloab a présenté les nouveaux aménagements du parvis nord qui s'étendent sur 3,5 hectares en faisant le lien avec le jardin des plantes et de centre-ville.

Source : le Moniteur du 15/03/2017

Environnement

LGV SEA: Lisea montre patte verte

Le site de Mesea à Villognon (Charente), filiale de Vinci en charge de la maintenance de la LGV SEA, a marqué le 28 février, la dernière ligne droite de la LGV avant sa mise en service le 2 juillet. L'occasion pour les officiels, dont le président de la République, de saluer, de manière unanime, le projet pour ses vertus économiques, structurantes pour le territoire. Et environnementales. Lisea, le concessionnaire de la ligne qui s'étend sur 340 km, treize communes, six départements et trois régions a travaillé sur son empreinte environnementale. Une emprise sur laquelle 223 espèces ont été répertoriées.

Source : le Moniteur du 15/03/2017

Energie - Service public de distribution d'électricité : vers un rôle renforcé des collectivités

Le réseau de collectivités Amorce milite pour que celles-ci participent davantage à la gestion des réseaux de distribution d'énergie, dont elles sont propriétaires. Un projet de convention est en cours pour les aider à reprendre en main cet enjeu de premier plan.

Source : localtis.info.fr du 15/03/2017

Qualibat : 12 200 nouveaux entrepreneurs ou artisans qualifiés en 2016

L'organisme de qualification et de certification des entreprises du bâtiment annonce un total de près de 73 000 entreprises labellisées. Qualibat, a deux objectifs principaux : donner la possibilité aux entreprises de valoriser leurs compétences et offrir à leurs clients (professionnels et particuliers) le moyen de choisir un artisan ou une entreprise fiable, et adapté à leur projet.

Source : le Moniteur du 15/03/2017

Collectivité territoriale

A Lyon Confluence, lancement d'un îlot innovant mixte

A l'occasion du Mipim, la Métropole de Lyon, Lyon Confluence, Bouygues Immobilier et Linkcity ont dévoilé le projet immobilier des îlots A1 et A2 Nord. Pilotée par Bouygues Immobilier et Linkcity, cette opération de 31 500 m², coordonnée par David Chipperfield Architects accueillera les innovations portées par Lyon Living Lab Confluence.

Source : le Moniteur du 16/03/2017

Un plan de modernisation pour le littoral d'Occitanie

Le Premier ministre Bernard Cazeneuve a signé vendredi 10 mars, avec la région Occitanie et la Caisse des dépôts, un accord-cadre sur le «Plan Littoral 21». Ce projet de développement pour le littoral de l'Occitanie mobilisera plus d'un milliard d'euros d'ici à 2020. Trois experts – les architectes Elizabeth et Christian de Portzamparc et la négociatrice des accords de Paris sur le climat, Laurence Tubiana – ont été chargés d'une mission de réflexion pour donner cohérence au projet et définir les outils de sa mise en œuvre.

Source : le Moniteur du 13/03/2017

Presse

Urbanisme : encore quelques efforts pour la simplification !

[Le processus de simplification engagé par le gouvernement tend à réunir plusieurs autorisations administratives au sein d'une seule et même décision, liant ainsi la validité de l'autorisation finale à la régularité des avis émis durant la phase d'instruction de la demande.](#)

Source : les Echos du 16/03/2017

Une tour de 170 mètres à Lyon Part-Dieu

[L'architecte Dominique Perrault a dessiné le projet de tour de 43 étages. Un immeuble bas est prévu à ses côtés. Vinci Immobilier a déposé le permis de construire.](#)

Source : les Echos du 16/03/2017

Le Sénat dresse un premier bilan positif des réformes territoriales

[La mise en œuvre des quatre réformes des collectivités du quinquennat se déroule sans drame sur le terrain, d'après une mission de suivi du Sénat. Celle-ci recommande néanmoins de donner plus de temps aux intercommunalités pour digérer leurs nouvelles compétences.](#)

Source : les Echos du 15/03/2017

Ces « petits » promoteurs qui bousculent le marché immobilier et le poussent à se transformer

[A côté des grands promoteurs et des foncières installées surgissent des acteurs plus à l'aise dans les projets innovants réclamés par les villes.](#)

Source : les Echos du 14/03/2017

Voies sur berges : Péresse et Hidalgo font un pas l'une vers l'autre

[La présidente de la région Ile-de-France ne remet pas fondamentalement en cause la piétonnisation des voies sur berge mais demande des aménagements au moins temporaires pour que des voitures puissent y circuler à vitesse réduite. Les mesures d'accompagnement qu'elle propose intéressent le Mairie de Paris.](#)

Source : les Echos du 14/03/2017